

SECRETARIAT GENERAL

C A B I N E T

**RAPPORT DE L'ATELIER DE FINALISATION DU PLAN D' ACTIONS 2014
POUR L'ELIGIBILITE DU TOGO AU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT
DES ETATS - UNIS**

I- Introduction

Dans le cadre de la poursuite des travaux de finalisation du plan d'actions du MCC pour 2014, un atelier technique a été organisé par le Gouvernement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) le jeudi 06 mars 2014 à la salle ENTENTE de l'immeuble du CASEF. L'atelier a connu la participation des membres des comités techniques sectoriels et points focaux MCC (administration publique, secteur privé, société civile et partenaires techniques et financiers). Cet atelier a bénéficié de l'accompagnement du Cabinet BEIS FINANCE CONSULTING. La liste des participants est annexée au présent rapport.

II- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre allocutions, notamment le mot introductif de Monsieur Essohanam EDJEU, Directeur de Cabinet du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, l'allocution de Monsieur Mawussi Djossou SEMODJI, Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire et l'allocution de Monsieur Patrick TEVI-BENISSAN, Secrétaire Général de la Présidence de la République et l'allocution de l'Attaché et Commercial, Monsieur Mich Cocker, représentant l'Ambassadeur des USA au Togo.

Dans son mot introductif, le Directeur de Cabinet a souhaité la bienvenue aux participants avant de situer le contexte de l'atelier qui consiste à finaliser le plan d'actions dont les travaux ont démarré à l'atelier de lancement. Il a exhorté les participants à plus d'engagement.

Dans son allocution, le Ministre a indiqué qu'il est très encouragé par le travail qu'effectuent les comités techniques sectoriels dans le cadre du processus d'éligibilité du Togo au MCA. Il a rappelé l'intérêt particulier qu'accorde le Président de la République à ce dossier. Il a exprimé sa disponibilité à accompagner les comités sectoriels dans l'accomplissement de leur mission en vue du succès du processus. Il a souhaité que

l'engouement et l'engagement des points focaux notés dès le lancement officiel du processus soient maintenus pour amener notre pays à son éligibilité. Il a enfin adressé ses vifs remerciements à l'Ambassade des USA au Togo et au PNUD pour son appui technique et financier dans le cadre de ce processus.

Pour sa part, le Secrétaire Général de la Présidence de la République a souhaité la bienvenue aux participants. Il a indiqué avoir tenu être aux côtés des comités sectoriels afin de les encourager dans leur travail. Il a rappelé que c'est sur instruction du Président de la République que le processus d'éligibilité du Togo au MCC a été lancé après le premier chantier qui est le Doing Business. Il a informé les participants que les rapports sont faits à la plus haute autorité au pays du travail fait. Il a exhorté les participants à maintenir l'engouement et l'engagement dont ils ont fait preuve depuis le lancement du processus. Il a, tout comme le Ministre, adressé la gratitude des autorités togolaises à l'Ambassade des USA au Togo et au PNUD.

Quant à l'Attaché Economique et Commercial de l'Ambassade des USA au Togo, il a adressé ses remerciements au Gouvernement pour l'invitation à cet atelier. Il a indiqué qu'il est aux côtés des comités sectoriels pour observer et aussi conseiller sur la manière de réussir le processus. A ce titre il doit expliquer le processus et identifier les voies et moyens pour réaliser les indicateurs d'éligibilité. Il a souligné que les comités sectoriels ont un important rôle à jouer et a encouragé les participants à plus d'ardeur.

III- Déroulement des travaux

1. Travaux de groupes sectoriels

Le cahier de charges des groupes sectoriels consistait à :

- passer en revue le projet de plan d'actions global proposé par le cabinet ;
- identifier les actions à mettre en œuvre ;
- prioriser ces actions en tenant compte du délai de transmission des données aux institutions de collecte ;
- recenser les actions en cours d'exécution ou déjà mises en œuvres et en fournir les documents de vérification.

Un contrôle de présence et un rappel des objectifs de l'atelier par M. Simon-Pierre ADOVELANDE, Directeur Général du Cabinet BEIS FINANCE CONSULTING ont ouvert la voie aux travaux de groupes sectoriels. Ainsi, chacun des trois comités sectoriels mis en place a poursuivi les travaux de finalisation du plan d'actions pour la réalisation des indicateurs le concernant.

Pour rappel, les trois comités techniques sectoriels mis en place sont :

- Groupe sectoriel « Liberté économique » ;
- Groupe sectoriel « Investir dans le capital humain » ;
- Groupe sectoriel « Bonne gouvernance ».

2. Séance Plénière

Une session plénière a permis à chaque groupe de présenter le résultat de son travail et de dire ce qu'il envisage pour la poursuite du travail pour la suite du processus. Le président et le rapporteur de chaque comité technique sectoriel ont la charge de convoquer les membres à des séances de travail pour la collecte et le traitement des données/informations en vue de l'élaboration des notes conceptuelles à transmettre aux institutions chargées de la collecte des données au niveau de l'Administration du MCC. Globalement, chaque groupe a atteint le résultat attendu.

3. Leçons tirées

L'atelier a permis de faire connaître aux participants le travail qui leur incombe à travers le plan d'actions. L'on a noté le même engouement et le même engagement qu'au lancement du processus. Il est également à relever que les délais contenus dans le plan d'actions sont ceux auxquels il faut envoyer les données aux institutions de collecte des informations.

4. Recommandations

- Chaque point focal doit commencer par travailler sur les actions le concernant ;
- Les informations/données doivent être envoyées à temps à l'équipe de coordination en vue de la transmission aux institutions de collecte.

5. Prochaines étapes

- Collecte des informations sur les actions réalisées avec des documents de vérification ;
- Travaux internes des comités techniques sectoriels

IV- Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution de Monsieur Eshohanam EDJEOU, Directeur de Cabinet du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Celui-ci a remercié les participants pour la volonté et l'engagement qui ont permis d'atteindre les résultats assignés à l'atelier. Il a rappelé que les délais contenus dans le plan d'actions doivent être respectés pour l'envoi des

données/informations aux institutions de collecte. Il a exhorté les participants à mettre à la disposition de l'équipe MCC les documents des actions en cours d'exécution ou déjà mises en œuvre en vue de la transmission aux institutions de collecte de données. Il a par ailleurs encouragé les groupes à poursuivre les travaux en interne et leur a promis la disponibilité de l'équipe MCC dans l'accompagnement technique.

Fait à Lomé, le 06 mars 2014

L'équipe MCA-Togo